



COMMUNIQUE

aux assistants, aux enseignants et aux membres du personnel
administratif et technique de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Comme vous le savez (cf. message du 13 avril), le Conseil de l'Université a donné le 12 avril 2006 un préavis négatif à une partie des programmes proposés par notre Faculté.

Placé devant une situation très difficile par ce préavis négatif, et après étude de multiples hypothèses, le Collège des professeurs de la Section des sciences de l'éducation du 4 mai 2006, d'entente avec le Décanat, propose à l'unanimité d'ouvrir dès la rentrée 2006 :

- le baccalauréat universitaire en sciences de l'éducation ;
- la maîtrise universitaire en sciences de l'éducation (avec deux orientations « Analyse et intervention dans les systèmes éducatifs » et « Formation des adultes ») ;
- la maîtrise universitaire en éducation spéciale.

Ces programmes ne constituent pas de nouvelles filières ou ont reçu un préavis favorable du Conseil de l'université. Il s'agit maintenant de modifier quelque peu le règlement du baccalauréat universitaire, et de faire approuver ces règlements par le Rectorat.

S'agissant de la formation des enseignants, une nouvelle proposition va être faite à ce Conseil, en tenant compte de ses objections, dans l'espoir d'obtenir un préavis positif et de pouvoir ouvrir, dès la rentrée 2006, dans ce domaine aussi, des programmes conformes aux recommandations de la Conférence des universités suisses relatives à l'application des principes dits de Bologne.

Si cette tentative n'aboutit pas à temps ou se heurte à un nouveau refus, la formation des enseignants primaires se poursuivra sous le régime de la licence en 2006-2007.

Ces décisions ont été longuement pesées. Envisager de passer dans le régime de Bologne pour une partie seulement des programmes de sciences de l'éducation est contraire à l'esprit qui a animé le travail de conception de ces trois dernières années. La Section des sciences de l'éducation et la Faculté prennent ce risque au vu de la situation, dans la certitude que cette dissociation n'entamera pas la solidarité interne et que toute la Faculté se mobilisera pour que la formation des enseignants primaires soit reconnue au plus vite au niveau d'une maîtrise.

Une séance d'information destinée aux étudiants est prévue le mardi 9 mai 2006 à 18 heures, Unimail R380. Tous les assistants, enseignants et membres du personnel administratif et technique de la section y sont les bienvenus.

Genève, le 5 mai 2006